

Bulletin d'inscription à renvoyer au Crefad Lyon 176 rue du 8 mai 1945 69100 Villeurbanne accompagné d'un chèque d'acompte de 50€.

Centre de Recherche, d'Étude, de Formation à l'Animation et au Développement

Intitulé de l'action de formation : " Éducation populaire – Quel projet ? "

## **Bulletin d'inscription en formation**

Ce bulletin peut aussi être complété de manière manuscrite, si vous souhaitez conserver ce format merci de l'enregistrer avant de le retourner par mail plutôt que de l'imprimer au format Pdf

Lieu: MJC du Vieux-Lyon, 5 Pl St Jean (69005) Formateur: Denis Varichon Durée: 13 heures en 2 journées Horaires: 9h30/12h30 et 14h/17h30 Accessibilité pour les personnes en situation de handicap : Nous souhaitons faciliter l'accès à nos formations pour toutes les personnes. Les lieux dans lesquels nous intervenons sont majoritairement aux normes PMR. Cependant, il est indispensable de nous contacter pour en discuter préalablement. Je m'inscris à la session le lundi 1er et le mardi 2 décembre 2025 Coût, notre politique tarifaire est détaillée sur le site de l'association, merci de cocher la case correspondant à votre situation, - Inscription/participation: à titre personnel (\*) 175€ TTC autre: 285€ TTC - destiné à la participation de salarié·es et/ou celle de à titre associatif (\*) bénévoles d'une association, d'un collectif ne pouvant pas activer le financement d'un opco, mais souhaitant, pouvant participer à la formation de leurs membres. (\*)Votre inscription est soumise aux Conditions Générales de Vente (CGV) disponibles sur le site de l'association Nom: prénom : situation professionnelle: adresse personnelle: téléphone personnel : e-mail:

DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE <u>OU</u> d'une inscription/participation à titre associatif	
nom de la structure et de la personne à contacter pour la formation :	
adres	se de la structure :
aures	se de la structure .
télép	none de la structure :
e-ma	il de la structure :
Si votre formation est entièrement financée, le chèque d'acompte de 50€ vous sera restitué au moment de la signature de la convention. Dans tous les autres cas, les 50€ seront déduits du coût total de la formation et encaissés 2 semaines avant le début de la formation.En cas d'annulation de la formation par le Crefad, la totalité des sommes versées sera restituée.	
Quatre questions pour mieux se comprendre avant la formation :	
Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?	
Quels sont les éléments qui ont attiré votre attention dans le programme détaillé ?	
Quelles sont les attentes qui motivent votre inscription ?	
Avez-vous des questions sur cette formation ou des besoins particuliers à exprimer ?	